

CTGQ

courses de tracteurs a gazon du Québec

2026



RÈGLEMENTS

WWW.CTGQ.ca



Course de tracteur à gazon Quebec

Les drapeaux



le vert Départ et relance de la course



le jaune Danger, conservez position



le rouge Arrêt de la course



le noir Fermé = Avertissement
Ouvert = Disqualification, sortir de piste



le bleu Cédez le passage



le blanc Un tour à faire



le damier **Fin de la course**

Signification détaillée des drapeaux en page 22

1- Éligibilité des conducteurs

Pour participer à une course les conducteurs...

- a) Doivent être membres du **Club Tracteur à Gazon Québec (CTGQ)**.
- b) Doivent être âgés d'au moins 18 ans, sinon un consentement écrit et signé par 2 parents ou tuteurs est requis à chaque programme.
- c) Doivent prendre en charge son équipe ainsi que les mécanos. Il est tenu responsable de leurs actions dans le pit pour l'alcool ou la drogue.
- d) Doivent être maximum 2 conducteurs par tracteur durant l'événement.
- f) Devrons fournir un effort raisonnable pour le bon déroulement de l'activité.
- g) Ne devons prodiguer aucun assaut physique, verbal ou écrit envers un membre, un officiel ou un bénévole du **CTGQ**.
- h) Doivent respecter et faire respecter, par tous les membres de leurs équipes, les règlements et procédures établies par le **CTGQ** sous peine de disqualification de l'équipe.
- i) Doivent connaître la signification de chaque drapeau et comprendre les différentes combinaisons de ceux-ci.
- j) Le **CTGQ** se réserve le droit de refuser l'inscription d'un coureur ou d'une équipe, si leur attitude et/ou comportement nuis au bon déroulement de la journée de course ou pour toute autre raison.

En cas de *divergence d'opinion* (sur la piste ou en dehors), un membre ne doit en aucun temps confronter un autre membre.

Toutes *divergences d'opinions*, plaintes, requêtes ou différends devront être portés à l'attention de la direction seulement **après** que toutes les courses soient complétées. Après quoi, les membres de la direction se réuniront afin de trouver une solution.

2- Équipement de sécurité

- a) Le port d'un casque ``full face`` approuvé (DOT, SNELL) est obligatoire. Le casque doit être attaché et bien ajusté quand le pilote est sur la piste.
- b) Le port d'un **collier cervical** pour éviter les blessures au cou lors d'une chute est **obligatoire**.
- c) Une visière ou des lunettes de protection sont obligatoires (lunettes pour la vue = pas suffisant).
- d) Tous les coureurs doivent porter :
 - pantalons longs
 - gilet a manche longue
 - bottes de sécurité au dessus de la cheville
 - gants complets
 - cheveux longs = attachés et dans le casque
 - vêtement ignifuges obligatoire avec utilisation alcool/méthanol
 - plastron fortement recommander**
- e) Extincteur d'incendie obligatoire pour chaque équipe

3- Dans les puits

- a) Tous les conducteurs doivent assister aux rencontres annoncées avant le début des courses (*pit meeting*).
- b) Le tracteur doit être complètement immobilisé avant d'y descendre.
- c) Le pilote doit conduire très prudemment dans les puits (- de 5km/h).
- d) **Une conduite non sécuritaire à l'extérieur de la piste entraîne une disqualification et une perte de 20 points au classement.**
- e) Pendant le plein d'essence ; le moteur doit être à l'arrêt et un extincteur doit être à la disposition de l'équipe quand l'essence est ajoutée à un tracteur (moteur) chaud.
- f) Le **CTGQ** se réserve le droit de limiter l'espace dans les puits. (ex. *pas plus d'un véhicule ou ensemble de véhicules par participant*)

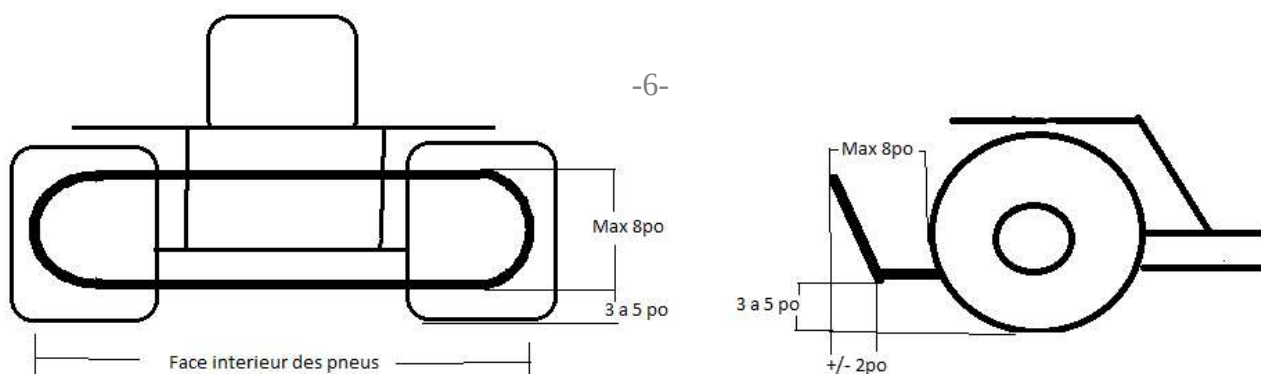
4- Sur la piste

- a) **Interdiction de pousser** (*bumping*). Des points pourront être enlevés dans les cas d'abus. Le drapeau noir fermé sera utilisé pour un avertissement.
- b) Si un concurrent est en retard pour une course, il ne sera pas attendu et ne pourra pas participer à cette course. Par contre s'il réussit à se rendre sur la piste (grille de départ) avant que le drapeau vert n'ait été donné, il pourra partir à l'arrière du peloton.
- c) Les conducteurs doivent respecter les signaux des drapeaux.
- d) Les tours effectués sous un drapeau jaune ne comptent pas. Il y aura un minimum de deux (2) tours sous le drapeau vert pour terminer l'épreuve. Qualification (vert – damier) Final (vert - blanc – damier).
- e) Si un pilote effectue une sortie de piste, il doit réintégrer le circuit aussi près que possible de l'endroit où il a quitté la piste. Si c'est impossible, il peut réintégrer le circuit un peu plus loin, mais ne doit pas gagner de position ou effectuer un dépassement. (*short cut*) et le plus sécuritairement possible à l'arrière du peloton.
- f) Si un tracteur arrête ou tombe en panne sur la piste, la première responsabilité du pilote est de déplacer le tracteur à un endroit sécuritaire et suffisamment éloigné (3 mètres) pour accentuer la sécurité sur la piste.
- g) Si un pilote éprouve des difficultés avec son tracteur, voit un problème sur la piste ou sur un autre tracteur qui peut affecter la sécurité, le conducteur lève le bras en l'air pour qu'un drapeau jaune soit donné afin de corriger la situation.
- h) Si un tracteur éprouve un problème mécanique ou le moteur calle, un maximum de 4 tours sur le jaune sera alloué pour revenir en course, le tracteur ne doit jamais quitter le circuit sous peine de disqualification. Le tracteur devra partir à l'arrière du peloton.
- i) L'équipe du tracteur ne peut en aucun temps se rendre sur la piste durant une épreuve, à moins que l'officiel ne les dirige à le faire.
- j) Le tracteur doit être complètement immobilisé avant d'y descendre.
- k) Dès que le drapeau à damier est donné, seul le vainqueur demeure en piste et revient à la ligne de départ/arrivée pour effectuer son tour d'honneur. Tous les autres concurrents doivent se diriger vers les puits.
- n) Tous les pilotes doivent avoir un RACEiver avant d'embarquer sur la piste.
- m) Tous les tracteurs qui embarquent sur la piste doivent avoir leur transpondeur My lap TR2 mx

5- Tous les tracteurs

- a) Le tracteur doit être sécuritaire et solide.
- b) Les lames de coupe (couteaux) doivent être enlevées complètement.
- c) Le tracteur peut être muni d'un tablier de coupe et être solidement fixé au châssis à environ 3 pouces du sol. Peut être fabriqué mais doit conserver l'aspect d'un tablier et doit être en métal (acier, aluminium), tube de protection pied accepté comme tablier.
- d) **Le tracteur doit être muni d'un coupe-feu (kill switch) rouge fonctionnel et le cordon devra être attaché solidement au pilote et voyante s'y mal mit disqualification automatique de la course**
- e) La batterie doit être fixée solidement et les pôles bien isolés.
- f) Le tracteur doit pouvoir être démarré sans assistance extérieure (sauf promod) (une certaine tolérance sera offerte dans un cas de problème mécanique)
- g) Une valve à gaz accessible pour couper l'arrivée de carburant au moteur est suggérée.
- h) Si le tracteur est équipé d'une pompe à essence électrique, celle-ci devra être coupée par la (kill switch) en cas de chute et tous les tuyaux et connexions doivent être approuvés pour la pression d'essence.
- i) Tout système d'alimentation en protoxyde d'azote de type ``NOS`` est interdit.
- j) Toute suralimentation par turbo ou "blower" est interdite, sauf pour la classe open
- k) Le système de freinage doit être en très bonne condition, opérer facilement et bloquer les roues.
- l) La sortie d'échappement doit être protégée afin d'éviter les accidents et les brûlures (dirigée vers le bas).
- m) Les phares en verre doivent être enlevés complètement.
- n) Aucuns essieux ou boulons ne doivent dépasser la face extérieure des pneus.
- o) La commande des gaz doit avoir un système de rappel automatique à ressort, 2 ressorts fortement recommandés.
- p) Toutes les pièces mobiles (chaînes et sprockets) doivent être munies d'un garde solide qui dirigera la chaîne vers le sol si celle-ci se brise.
- q) Aucun bumper avant n'est permis et aucune suspension n'est permise.

- r) Le tracteur doit être propre, exempt de rouille, de boue, de saleté, d'huile ou de graisse.
- s) Le tracteur doit conserver le plus de pièces possible de la carrosserie d'origine.
- le capot peut être modifié pour accommoder le moteur mais doit conserver sa grille avant s'il en a une.
 - les ailes peuvent être modifiées légèrement pour accommoder le passage des pneus, ou être fabriquées de toute pièce mais doit conserver un style d'origine et doit couvrir un minimum de 2po des pneus sur le dessus.
 - Aucune ailerons et ornement de capot n'est permis.
 - le volant doit être rond
- t) Les protèges pied de côté (Nerf Bar) sont permis, doit être construit solidement pouvant supporter un impact et de façon à empêcher les pieds de rester coincés. Doit être à l'intérieur de la face extérieure des pneus et un maximum de 8po de haut.
- u) Pare-chocs arrière est permis Dans tous les classes doit être construit selon des spécifications très précises. Doit être à l'intérieur de la face extérieure des pneus arrière. Les bouts doivent être ronds et former une boucle complète. Doit être construit en tube rond d'un minimum de 3/4 et d'un maximum de 1 1/8. Doit être au minimum à 3po du sol et maximum 5po en dessous du tube. La hauteur entre les 2 tubes doit être au maximum de 8po. Doit avoir un angle penché vers l'arrière, environ 2po de différence avec l'autre tube. Le bout du tube du haut ne peut être plus loin que 8po du pneu arrière, voir dessin en bas de la page.
- v) Les numéros doivent avoir au moins cinq (5) pouces de haut d'une couleur très visible, sur les deux (2) côtés et à l'arrière
- w) Tous les tracteurs doivent avoir le nom de la classe inscrit sur les 2 côtés du capot ou marche pied (environ 2po de haut)
- x) Réserver un espace sur le devant du tracteur pour pouvoir afficher le commanditaire de la série.
- y) Lors de l'inspection technique, le tracteur doit répondre à toutes ces règles sous peine de disqualification.
- z) Le tracteur peut être inspecté à n'importe quel moment durant un programme Si, à la demande d'un coureur, un tracteur doit passer une inspection, c'est tous les tracteurs de cette classe qui seront inspectés.
- aa) Un tracteur d'une classe inférieure peut participer à une classe supérieure, mais doit être conforme à tous les règlements de cette classe. Il devra payer l'inscription de la saison pour participer au championnat de la classe.



PRO STOCK (14 ans minimum ou une saison en écono mod)

Toutes modifications non inscrites ci-dessous ne sont pas permises.

MOTEUR 2 cylindres OHV avec plate 16mm CTGQ

- 16 h.p. max. 480cc (voir le tableau des moteurs, page 25)

MOTEUR 2 cylindres FLAT HEAD

MOTEUR 1 cylindre OHV et FLAT HEAD

- 18 h.p. max. 688cc (voir le tableau des moteurs, page 25)

- Moteur de tracteur à gazon a arbre vertical seulement.
- Peut être *rebuilt* mais ne doit pas excéder les spécifications d'origine du Manufacturier et du modèle spécifique choisie.
- Aucunes pièces de haute performance ne peuvent être utilisées.
- Absolument aucune modification de la *flywheel* d'origine n'est permise
- Aucune autres modifications, ajustement et amélioration que celle décrite plus bas n'est permis
- Essence seulement

- Modifications moteur permises:

- Déconnecter le gouverneur
- Remplacer le silencieux par un "header"
- Remplacer ou modifier le filtre à air et son adaptateur
- Modifier les ajustements du carburateur et enlevé le "choke"
- Remplacé les culbuteurs par un modèle plus récent de la même série du moteur
- Carburateur 18hp 21 millimètre

CHÂSSIS

- Tracteur avec moteur en avant du siège, empattement (entre les essieux) 42po minimum
- Moteur a la position d'origine
- Châssis de tracteur à gazon, interdit d'allonger ou d'élargir
- Le châssis d'origine peut être renforcé pourvu que ce soit discret.
- Le châssis peut être rabaissé à un minimum de 6po mesuré au plus bas du châssis.
- Le siège doit être placé au centre du châssis du tracteur et peut être muni d'appui de côté, le dessous du siège ne peut être placé plus bas que le dessus des ailes arrière. (siège accoté sur les ailes et non encastré dans les ailes)
- Largeur maximale de 38 pouces hors tout. (Face extérieure des pneus), aucun offset.
- Tout les pièces de la carrosserie d'origine doit être présente, (capot, aile, marchepied, tableau de bords etc.)

FREINS

- Peut être modifié et sur l'essieu arrière seulement

PNEUS

- Pneus de tracteur à gazon seulement. 20 po. max à l'arrière, 15 po. max à l'avant.

ROUES

- Roues de tracteur à gazon en acier seulement. 8 po. à l'arrière, 6 po. à l'avant.
- Les roues peuvent être modifiées ou renforcées

TRANSMISSION

- Transmission de tracteur à gazon seulement de type *transaxle* avec vitesse et neutre.
- Doit être entraînée par courroie et avoir un embrayage fonctionnel.
- Pas d'embrayage centrifuge ou d'embrayage électrique.

ESSIEU

- L'essieu et les moyeux avant peuvent être modifiés ou fabriqués pourvu qu'ils respectent la largeur hors tout, mais doit demeurer non ajustable.
- Le pivot doit être soudé ou boulonné.
- La direction peut être modifier mais le volant et l'axe de direction doive être au même endroit et a l'angle d'origine
- Les *bushings* de roues et de moyeux doivent être en bonne condition.
- Les *bushings* de roues peuvent être remplacées par des *bearings*.
- Il est fortement recommandé de toujours utiliser une double barrures pour retenir les roues avants (collier, pin, boulon, écrou, *washer+cotter pin*)
- Lumière rouge arrière **obligatoire** : parking .

La classe PRO STOCK est une classe amateur à budget limité. Les tracteurs doivent conserver leurs aspects d'origine. Les modifications visent à améliorer la stabilité et les performances des tracteurs en apportant surtout des modifications au châssis.

Econo Mod (11 ans à 12 ans dans l'année)

Toutes modifications non inscrites ci-dessous ne sont pas permises.

MOTEUR 2 cylindres OHV avec plate 14mm CTGQ

- 16 h.p. max. 480cc (voir le tableau des moteurs, page 25)

MOTEUR 1 cylindre

- 13 h.p. max. 458cc (voir le tableau des moteurs, page 25)
- Moteur Briggs Stratton série 28 valves en block seulement
- Moteur de tracteur à gazon a arbre vertical seulement.
- Peut être *rebuilt* seulement avec des pièces d'origine du manufacturier.
- Les pièces ne peuvent excéder les spécifications d'origine du manufacturier et du modèle spécifique choisie.
- Aucunes pièces de haute performance ne peuvent être utilisées.
- Absolument aucune modification de la *flywheel* d'origine n'est permise
- Aucune autres modifications, ajustement et amélioration que celle décrite plus bas n'est permis
- Essence seulement
- **Modifications moteur permises:**
 - Déconnecter le gouverneur
 - Remplacer le silencieux par un "header"
 - Remplacer ou modifier le filtre à air et son adaptateur
 - Modifier les ajustements du carburateur

CHÂSSIS

- L'utilisation d'un châssis d'origine est recommandé, mais il peut aussi être fabriqué de toutes pièces en acier (pas en aluminium) de façon artisanal et doit respecter certaine spécification,
- Empâtement minium de 40po et maximum 48po mesuré centre en centre des essieux.
- Si fabriqué doit être une copie d'un frame d'origine ou construit avec des tubes rectangle 1x2 ou 1x3.
- Le châssis d'origine peut être renforcé pourvu que ce soit discret.
- Le châssis ne peut être plus large que 15po mesuré a l'extérieur des tubes.
- L'orientation et la position du moteur peuvent être changées mais le moteur doit être en avant du siège
- Le tablier de coupe / marchepied ne doit pas excéder la face extérieure des pneus.
- Le siège doit être placé au centre du châssis du tracteur et peut être muni d'appui de côté, La partie le plus basse du dessous du siège ne peut être plus bas que 10po
- Siège de type "*kart*" permis mais ne doit pas dépassé environ 12 pouces des ailes.
- Un offset de 2 pouces max. est permis, mesuré au centre du châssis le coté offset ne peut dépasser 22po, pour une largeur total maximum de 40 po (face extérieur des pneus)

FREINS

- Doit être muni de freins hydrauliques sur l'essieu arrière seulement

PNEUS / ROUES

- Pneus de tracteur à gazon seulement. 20 po. max à l'arrière, 15 po. max à l'avant.
- Roues d'acier seulement, de 6 ou 8 po. à l'arrière, 6 po. à l'avant.
- Les roues peuvent être renforcées, mais non élargie.
- Roue avant avec roulements fortement recommandé, la roue peut être modifiée pour adapter un moyeu avec roulements.

TRANSMISSION

- Transmission de tracteur à gazon seulement, à vitesse ou de type variable.
- Boîte d'engrenage à 90 degrés permis, l'embrayage doit être conçu de façon à pouvoir être mis au neutre.
- Doit être entraînée par courroie et avoir un embrayage fonctionnel.
- Pas d'embrayage centrifuge ou d'embrayage électrique.

ESSIEU

- L'essieu et les moyeux avant peuvent être modifiés ou fabriqués pourvu qu'ils respectent la largeur hors tout.
- L'essieu et les moyeux peuvent être ajustables.
- les *tie-rods* doivent avoir au minimum 3/8 po. de diamètre.
- les *bushings* de roues et de moyeux doivent être en bonne condition.
- Il est fortement recommandé de remplacer les *bushings* de roues par des *bearings*.
- Il est fortement recommandé de toujours utiliser une double barre pour retenir les roues avant (collier, pin, boulon, écrou, *washer+cotter pin*)
- Lumière rouge arrière **obligatoire : parking** .

La classe MODIFIÉ 1 cylindre est une classe pour débutants qui ont pour but de prendre de l'expérience. Les tracteurs doivent conserver leurs aspects d'origine. Les modifications visent à améliorer la stabilité et les performances des tracteurs en apportant surtout des modifications au châssis. Les règlements généraux de cette classe sont les mêmes que le Modifié, se qui permettra facilement de passer à cette classe dans le futur.

MODIFIÉ

(14 ans minimum ou 1 saison en P.S. ou E.M.)

Toutes modifications non inscrites ci-dessous ne sont pas permises.

MOTEUR 2 cylindres OHV

- 20 h.p. max. 655cc (voir le tableau des moteurs, page 25)
- Moteur de tracteur à gazon a arbre vertical seulement.
- Peut être *rebuilt* seulement avec des pièces d'origine du manufacturier.
- Les pièces ne peuvent excéder les spécifications d'origine du manufacturier et du modèle spécifique choisie.
- Aucune pièces de haute performance ne peuvent être utilisées.
- Absolument aucune modification de la *flywheel* d'origine n'est permise
- Aucune autres modifications, ajustement et amélioration que celle décrite plus bas n'est permis
- Essence ou alcool /méthanol (nitromethane non permis)

Modifications moteur permises:

- Déconnecter le gouverneur
- Remplacer le silencieux par un "header"
- Remplacer ou modifier le filtre à air et son adaptateur
- Modifier les ajustements du carburateur et enlevé le "choke"
- Remplacé l'*intake* et le carburateur par un modèle différent de la même série et marque, tant que les pièces respecte le HP maximum de la classe.
- Ajusté l'avance d'allumage
- Recoupé les sièges de valve et les valves a des angles de performances.
- Remplacer les ressorts de valve
- Remplacé les culbuteurs par un modèle plus récent de la même série du moteur
- Planage des têtes

MOTEUR 2 cylindres FLAT HEAD

MOTEUR 1 cylindre OHV et FLAT HEAD

- 20 h.p. max. 688cc (voir le tableau des moteurs, page 24)

Réglementation identique aux 2 cylindres OHV sauf ;

- **Modifications moteur permises:**
 - *Porting* et polissage de l'*intake* et de l'*exhaust*
 - Remplacement de l'*intake* et du carburateur, au choix, pas de doubles carburateurs
 - Pour 1 cylindre, le système de balancier peut être éliminé et le vilebrequin rebalancé.

FREINS

- Doit être muni de freins hydrauliques sur l'essieu arrière seulement

CHÂSSIS

- L'utilisation d'un châssis d'origine est recommandé, mais il peut aussi être fabriqué de toutes pièces en acier (pas en aluminium) de façon artisanal et doit respecter certaine spécification,
- Empâtement minium de 40po et maximum 48po mesuré centre en centre des essieux.
- Si fabriqué doit être une copie d'un frame d'origine ou construit avec des tubes rectangle 1x2 ou 1x3.
- Le châssis d'origine peut être renforcé pourvu que ce soit discret.
- Le châssis ne peut être plus large que 15po mesuré a l'extérieur des tubes.
- L'orientation et la position du moteur peuvent être changées mais le moteur doit être en avant du siège
- Le tablier de coupe / marchepied ne doit pas excéder la face extérieure des pneus.
- Le siège doit être placé au centre du châssis du tracteur et peut être muni d'appui de côté, La partie le plus basse du dessous du siège ne peut être plus bas que 10po
- Siège de type "kart" permis mais ne doit pas dépassé environ 12 pouces des ailes.
- Un offset de 2 pouces max. est permis, mesuré au centre du châssis le coté offset ne peut dépasser 22po, pour une largeur total maximum de 40 po (face extérieur des pneus)

PNEUS / ROUES

- Pneus de tracteur à gazon seulement. 20 po. max à l'arrière, 15 po. max à l'avant.
- Roues d'acier ou aluminium de 6 ou 8 po. à l'arrière, 6 po. à l'avant.
- Les roues peuvent être modifiées et renforcées.

TRANSMISSION

- Transmission de tracteur à gazon seulement, à vitesse ou de type variable.
- Boite d'engrenage a 90 degré permis, l'embrayage doit être conçue de façons à pouvoir être mis au neutre.
- Doit être entraînée par courroie et avoir un embrayage fonctionnel.
- Pas d'embrayage centrifuge ou d'embrayage électrique.

ESSIEU

- L'essieu et les moyeux avant peuvent être modifiés ou fabriqués pourvu qu'ils respectent la largeur hors tout.
- L'essieu et les moyeux peuvent être ajustables.
- Les *tie-rods* doivent avoir au minimum 3/8 po. de diamètre.
- Les *bushings* de roues et de moyeux doivent être en bonne condition.
- Il est fortement recommandé de remplacer les *bushings* de roues par des *bearings*.
- Il est fortement recommandé de toujours utiliser une double barrures pour retenir les roues avants (collier, pin, boulon, écrou, *washer+cotter pin*)
- Lumière rouge arrière **obligatoire : parking** .

La classe MODIFIÉ est une classe intermédiaire. Les tracteurs doivent conserver leurs aspects d'origine. Les modifications visent à améliorer la stabilité et les performances des tracteurs en apportant surtout des modifications au châssis.

PRO-MOD

(18 ans ou 16 ans + 1 saison en ou P.S ou MOD.)

Toutes modifications non inscrites ci-dessous ne sont pas permises

MOTEUR PERMIS ET RECOMMANDÉ

Tout les moteurs 1 cylindre OHV et Flat Head

Tout les moteurs 2 cylindre Flat Head

Briggs Stratton Vanguard serie 29-38 de 480cc a 627cc

Briggs Stratton Intek série 40-49 de 655cc a 810cc

Kohler Command série CV ou CH de 625cc a 747cc

Tecumseh série 691 de 691cc

Predator 670cc

Pour autre moteur vous informé au directeur technique

MOTEUR

- Moteur de tracteur à gazon seulement horizontal ou vertical
- l'utilisation d'une flywheel de performance approuvé est obligatoire. Sauf pour un tracteur de la classe modifier.
- Toute modification interne et externe est permise,
- Bloc cylindre d'origine
- Essence ou méthanol (nitromethane non permis)

CHÂSSIS

- L'utilisation d'un châssis d'origine est recommandé, mais il peut aussi être fabriqué de toutes pièces en acier (pas en aluminium) de façon artisanal et doit respecter certaine spécification,
- Empattement minium de 42po et maximum 48po mesuré centre en centre des essieux.
- Si fabriqué doit être une copie d'un frame d'origine ou construit avec des tubes rectangle 1x2 ou 1x3.
- Le châssis d'origine peut être renforcé pourvu que ce soit discret.
- Le châssis ne peut être plus large que 15po mesuré a l'extérieur des tubes.
- L'orientation et la position du moteur peuvent être changées mais le moteur doit être en avant du siège
- Le tablier de coupe / marchepied ne doit pas excéder la face extérieure des pneus.
- Le siège doit être placé au centre du châssis du tracteur et peut être muni d'appui de côté, hauteur au choix.
- Siège de type "kart" permis mais ne doit pas dépassé environ 12 pouces des ailes.
- Un offset de 2 pouces max. est permis, mesuré au centre du châssis le coté offset ne peut dépasser 23po, pour une largeur total maximum de 42 po (face extérieur des pneus).

PNEUS

- Pneus de 20 pouces max à l'arrière 15 pouce max à l'avant. (Mesuré)
- Pneus de tracteur à gazon ou pneus de *flat track* seulement

ROUES

- Roues = libre (acier, aluminium, alliage,..) de 6 à 10 po. à l'arrière, 6 po. à l'avant.
- Aucune roue d'acier d'origine n'est permise.

TRANSMISSION

- Transmission = au choix.

FREINS

- Doit être muni de freins hydrauliques sur l'essieu arrière.
- Freins avant permis mais sur les 2 roues.

ESSIEU

- L'essieu avant et la direction doit être fabriqué de toute pièces d'une manière jugé solide
- L'essieu et les moyeux peuvent être ajustables.
- Les *tie-rods ends* doivent avoir au minimum 3/8 po. de diamètre.
- Les *bearing* de roues et de moyeux doivent être en bonne condition.
- Il est fortement recommandé de toujours utiliser une double barrures pour retenir les roues avant (collier, pin, boulon, écrou, *washer+cotter pin*)
- Lumière rouge arrière **obligatoire : parking** .

La classe PRO-MOD est une classe supérieure. Les tracteurs doivent conserver leurs aspects d'origine. Les modifications visent à améliorer la stabilité et les performances des tracteurs en apportant des modifications au châssis ainsi qu'au moteur.

OPEN

(18 ans ou 16 ans + 1 saison en MOD. ou PRO-MOD)

MOTEUR

- **700 cc max.**
- Le moteur doit être monté en avant du siège dans n'importe quelle position.
- La sortie d'échappement doit être protégée afin d'éviter les accidents et les brûlures (dirigée sous le tracteur) et ne doit pas excéder de plus de 30 centimètres en largeur et en hauteur (mesuré à partir du capot).
- Modifications internes et externes permises.
- Essence ou méthanol (nitromethane non permis)

CHÂSSIS

- Châssis de tracteur à gazon d'origine avec moteur en avant du siège (peut être allongé et/ou élargi)
- Châssis fabriqué de toutes pièces avec tout type de matériel.(acier, aluminium,...)
- Longueur maximale de 72 pouces hors tout.
- Le tablier de coupe ne doit pas excéder la face extérieure des pneus.
- Le siège doit être placé au centre du châssis du tracteur et peut être muni d'appui de côté, hauteur au choix.
- Siège de type "kart" permis mais ne doit pas dépassé environ 12 pouces des ailes.
- Un offset de 2 pouces max. est permis, mesuré au centre du châssis le coté offset ne peut dépasser 24po, pour une largeur total maximum de 44 po (face extérieur des pneus)

PNEUS

- Pneus de 20 pouces max à l'arrière 15 pouces max à l'avant. (mesuré)
- Pneus de tracteur à gazon ou pneus de *flat track* **obligatoires**.

ROUES

- Style de roues = libre (acier, aluminium, alliage,..)
- Aucune roue d'acier d'origine n'est permise.

TRANSMISSION

- Transmission = au choix.

FREINS

- Doit être muni de freins hydrauliques sur l'essieu arrière.
- Freins avants permis mais sur les 2 roues.

ESSIEU

- L'essieu avant et la direction doit être fabriqué de toute pieces d'une manière jugé solide
- L'essieu et les moyeux peuvent être ajustables.
- Les *tie-rods ends* doivent avoir au minimum 3/8 po. de diamètre.
- Les *bearing* de roues et de moyeux doivent être en bonne condition.
- Il est fortement recommandé de toujours utiliser une double barrures pour retenir les roues avants (collier, pin, boulon, écrou, *washer+cotter pin*)
- Lumière arrière rouge **obligatoire : parking** .

Déroulement des courses

- 1) Le concurrent doit être présent au moins deux heure*** avant le début des courses.
- 2) Tous les coureurs pour un évènement doivent signer la décharge de responsabilité avant de prendre place sur la piste.
- 3) Durant cette heure, les tracteurs seront inspectés dans les puits, au hasard et apres le "pit meeting", chaque coureur pourra effectuer des tours d'essai libre supervisés et dirigés par le "flagman" en place.
- 4) Les qualifications sont 30 minutes avant le début officiel des courses. Lors des qualifications, le coureur effectue un tour lancé avant de faire son tour de chronométré. Dans un cas ou l'horaire l'oblige une pige pourrais être fait pour déterminer l'ordre de départ.
- 5) classe, une division de classes pourra être fait, afin et dans le seul but de donner un Si le nombre de concurrents à un évènement est supérieur à dix (10) dans une même meilleur spectacle et/ou de rendre la course plus sécuritaire.
- 6) Lorsqu'il y aura division d'une classe en deux (2) groupes, les concurrents du premier groupe qui auront terminés la course en positions impaires partiront contre les concurrents du deuxième groupe qui auront terminés en positions paires, et vice-versa.
- 7) Par contre, si le nombre de concurrents à un événement est inférieur à trois (3) dans une même classe, un regroupement de classe pourra être fait.
- 8) Lorsqu'il y aura un regroupement de classe, chaque classe cours pour ses positions et pour ses points.
- 9) Si un tracteur est considéré trop puissant ou trop rapide pour une classe, le **CTGQ** se réserve le droit de placer le tracteur dans une classe supérieure. (PRO STOCK dans MODIFIÉ, MODIFIÉ dans PRO-MOD)
- 10) Tout coureur sans aucune expérience dans les courses de tracteur a gazon devra partir a l'arrière du pelotons a chaque course jusqu'à se que les officiels juge qu'il a la capacité de conduire le tracteur.
- 11) En cas de doute très raisonnable sur la légalité d'un moteur, Un coureur pourra faire un protêt pour ouvrir le moteur d'un compétiteur pour vérification. Des frais de 200\$ seront exiger, si le moteur est trouvée légal, le montant sera donner a celui qui a été ouvert. Si le moteur est trouvée illégal le montant sera redonné à celui qui a fait le protêt.

- 12) Si les officiels ou les conducteurs sentent que les conditions de la piste deviennent non sécuritaires, une rencontre entre les pilotes et les officiels seront appelés et une décision devra être prise à savoir si on arrête ou si on continue la cours
- 13) Chaque classe aura au moins quatre (4) courses à faire durant l'événement. Soit 3 courses de qualification de 10 tours et une finale de 15 tours. Peut changer selon les programmes, à la discrétion des officiels.
- 14) **(1)** La grille de départ de la première course s'alignera selon les temps de qualifications (du plus rapide au plus lent).
- (2)** La grille de départ de la deuxième course se fera par « départ inversé » (ordre inverse d'arrivée de la course précédente).
- (3)** La grille de départ de la troisième course se fera par « départ inversé » (ordre inverse d'arrivée de la course précédente).
- (4)** Finalement, pour la grille de la dernière course (finale), le départ se fera selon le cumulatif des points des courses précédentes. (du plus haut au plus bas).

Points

1) Le nombre de points est fixe peut importe le nombre de tracteur en piste. 10 points maximal pour une qualification et 30 points maximal compter en double pour la final.

- **exemple 1:** Pour une qualification il y a 5 tracteurs sur la grille de départ d'une course. Donc; 10 points pour la première place, 9 pour la deuxième, 8 pour la troisième, 7 pour la quatrième et 6 point pour la cinquième place.

- **exemple 2:** Pour une final il y a 5 tracteurs sur la grille de départ d'une course. Donc; 30 points pour la première place, 28 pour la deuxième, 26 pour la troisième, 24 pour la quatrième et 22 point pour la cinquième place.

2) Les concurrents qui auront dû abandonner lors de la course et qui ne sont pas en mesure de franchir la ligne d'arrivée recevront les points à la suite des autres coureurs selon l'ordre de ceux qui n'ont pas terminé.

3) Points bonis : Tout coureur présent à la journée de course avec un tracteur en marche et avec l'intention de courir va recevoir un minimum de 5 points, peu importe si le tracteur brise après avoir complété un ou plusieurs tours de piste, (non additionné au pointage régulier, seulement des points minimum)

4) Les points cumulés durant les courses d'un programme s'additionnent au pointage total de la saison

5) Les points sont attribués au numéro du tracteur et non au pilote. Un seul tracteur peut être utilisé par programme pour accumuler les points de championnats et il peut être conduit par un maximum de 2 pilotes par programme. Les trophées de championnat sont attribués au numéro du tracteur peu importe si il est vendu ou remplacé durant la saison.

6) Les non membres auront droit à une course par saison, certains règlements pourront être assouplis dans certains cas, mais le tracteur doit être sécuritaire, respecter les règlements de base et devra passer une inspection technique, le choix de la classe sera fait par la direction. Des frais d'inscription pour la journée seront exigés.

Trophée

À chaque programme, les 3 premiers pilotes de chaque classe de la final se verront remettre un trophée pour cette course.

De plus, à la fin de la saison, les 3 premiers au classement cumulatif de chaque classe se verront remettre un trophée de championnat.

Une soirée remise de prix sera organisée à la fin de la saison afin de couronner les champions de chaque classe. À cet effet, une date vous sera confirmée plus tard. N'oubliez pas que cette soirée est ouverte à tous !

BONNE CHANCE À TOUS ! ! ! !

La Direction

Signification des drapeaux

VERT :

1. Lors du départ original, tous les pilotes doivent conserver leur position jusqu'à ce que le drapeau **vert** soit agité. Toute dérogation à cette règle entraînera un faux départ et un reclassement du ou des pilotes fautifs à la fin du peloton.
2. Un faux départ a la même valeur qu'un drapeau **jaune**. (voir jaune 7)
3. Après un **jaune** ou **rouge**, alors qu'au moins un tour a été complété, il y aura un départ lancé (Fly Start).

ROUGE :

1. Les pilotes doivent s'immobiliser immédiatement lorsque le drapeau **rouge** est agité. (moteur à l'arrêt)
2. Si un coureur ignore un **rouge**, celui-ci sera automatiquement obligé de rentrer aux puits.
3. Il n'est pas possible, sur un **rouge**, d'effectuer une réparation.

BLEU :

1. Le drapeau **bleu** sera donné à un pilote ayant un (1) ou plusieurs tours de retard lui indiquant de céder le passage aux meneurs sans créer d'obstruction.
2. En cas de refus, le pilote se verra remettre un drapeau **noir**.

JAUNE :

1. Le drapeau **jaune** indique aux coureurs qu'un compétiteur n'est plus en mesure de courir et qu'il y a danger pour eux ou pour le compétiteur immobilisé. Oblige les pilotes à ralentir leur vitesse et à se placer derrière le **pace** pour une relance de la course.
2. Dès que le conducteur aperçoit un drapeau **jaune**, il doit lever un bras dans les airs afin de signifier aux officiels qu'il a pris connaissance du **jaune** et pour signaler aux autres concurrents qu'il ralenti sa vitesse.
3. Tout dépassement sur un **jaune** est interdit et entraîne une pénalité. Dans ce cas, le nombre de tracteurs ainsi dépassés sera le recul donné au compétiteur.
Exemple : le **jaune** est donné et le pilote dépasse 2 tracteurs, il devait partir en troisième position, mais il repartira en cinquième position.
4. Tout pilote qui quitte sa position ou en dépasse un autre, pour éviter un accident, pourra réintégrer sa position sans pénalité.
5. Lors d'un drapeau **jaune**, tout pilote sortant du circuit ne pourra revenir et sera disqualifier pour cette course
6. Lors d'un drapeau **jaune**, il est obligatoire de se placer le plus rapidement possible cote a cote pour une relance rapide de la course, a moins que l'officiel demande un départ a la file
7. Lors d'un drapeau **jaune**, dans le but d'évité les tours inutiles, le meneur pourrais s'arrêter vis-à-vis l'officiel pour permettre aux autres coureurs de se replacé au bon endroit.
8. Les tracteurs repartiront dans l'ordre avant l'incident ou encore de la grille de départ si tel est le cas.
9. Tous les coureurs impliqués ou qui on causée le drapeau jaune devront repartir à l'arrière du peloton,
10. Tout conducteur qui cause 3 drapeaux **jaunes** sera automatiquement retiré de la course.
11. Conduite dangereuse : un conducteur qui, dans l'esprit des officiels, conduit son tracteur de façon dangereuse dans le but de pousser, bloquer, causer de l'interférence ou pour tout autre raison, est sujet à une disqualification. (à la discrétion des officiels)

NOIR :

1. Le drapeau **noir fermé** est un avertissement, si le problème se poursuit le prochain drapeau sera ouvert.
2. Le drapeau **noir ouvert** oblige le pilote à se rendre aux puits. Il ne le disqualifie pas automatiquement, il peut être donné pour les raisons suivantes :
 - Conduite dangereuse (jaune 9)
 - Fumée dense
 - Pièces mécaniques défectueuses
 - crevaillon
 - Risque de blessures pour le(s) pilote(s)
 - Disqualification
3. Un refus de se soumettre immédiatement à un drapeau **noir** impliquera une disqualification de la course. Si le pilote obéit, il peut repartir après avoir réparé le problème ou reçu le **OK** de l'officiel.
4. Un **noir** de disqualification prive le compétiteur de ses points pour cette course.
5. Un coureur se voyant donné 2 **noirs** de disqualification au cours d'un même programme ne pourra participer à la finale.
6. Un **noir** peut être donné pour tout autre raison et en tout temps, celui-ci ne peut être contesté.

BLANC :

1. Lorsque le **blanc** est déployé, il indique au meneur que le dernier tour est débuté et qu'au prochain passage, la course sera terminée pour lui et pour les autres compétiteurs.
2. Lorsque le drapeau **blanc** est croisé avec le **vert**, ils indiquent la mi-course.

DAMIER :

1. Lorsque le **damier** est donné au *leader*, cela signifie qu'il est le vainqueur et que la course est complétée.
2. Tous les pilotes qui suivent le *leader* recevront le **damier** eux aussi, mais peu importe la distance parcourue (nombre de tours), ils devront entrer aux puits immédiatement, sous peine de sanction, perte d'une (1) position par tour effectué après le déploiement du **damier**.

TABLEAU DES MOTEURS RECOMMANDÉ (PRO STOCK, ÉCONOMOD, MODIFIÉ, PRO-MOD)

BRIGGS & STRATTON				
FLAT HEAD-SINGLE	Flat-head TWIN OPPOSED	OHV-SINGLE INTEK	OHV TWIN INTEK	OHV TWIN VANGUARD
11 hp 25ci (409cc)	16 hp 40ci (655cc)	14-16 hp 28ci (458cc)	16-20 hp 40ci (655cc)	12.5-16 hp 30ci (480cc)
13 hp 28ci (458cc)	18 hp 42ci (688cc)	18 hp 31ci(500cc)	21-26 hp 44ci (720cc)	18-20 hp 35ci (573cc)
	20 hp 44ci (721cc)		27-30 hp 49ci (810cc)	21-23 hp 38ci (627cc)
KOHLER			KAWASAKI	
OHV SINGLE	OHV TWIN		OHV SINGLE	OHV TWIN
13 hp 19,5ci (321cc)	18 hp 38ci (625cc)		18 hp 33ci (540cc)	17-18 hp 30ci (500cc)
18 hp 30ci (493cc)	20-27 hp 45ci (750cc)			18 hp 36ci (603cc)
HONDA			TECUMSEH	
OHV SINGLE	OHV TWIN		OHV SINGLE	OHV TWIN
11 hp 20ci (340cc)	18-20 hp 37ci (610cc)		12-13 hp 21ci (350cc)	17-25 hp 42ci (691cc)
13 hp 23ci (390cc)	18-20 hp 38.5ci(630cc)		14-18 hp 30ci (490cc)	

Jaune :Pro Stock, Econo Mod, Modifier, Pro-Mod

Vert : Pro Stock , Modifier, Pro-Mod

Bleu: Modifier, Pro-Mod

Rouge: Pro Mod Seulement

Contactez-nous

[CTGQ @hotmail.com](mailto:CTGQ@hotmail.com)

Président

Dany Beauchemin

(514)-775-3210

Président

Alexandre lemieux

(819)-434-2965

Directeurs de piste

Benoit Bérubé

(450)-775-0224

Directeurs

Patrice Lavergne

(450)-802-0772

Directeurs

Pierre Parent

(438)-351-1752